



AgEcon SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

L'Association interprofessionnelle pour l'élaboration d'une politique concertée lait-viande en Basse-Normandie

François Solignac-Lecomte

Abstract

Meat and milk provide 87 % of the value of farm production in the Basse Normandie region. The LVBN Association regroups all concerned in order to discuss decisions, to plan development, to manage the various firms and farms concerned as if they one firm.

Résumé

L'Association LVBN répond à la nécessité d'un cadre interprofessionnel pour une action régionale basée sur la complémentarité du lait et de la viande, qui représentent ensemble 87 % du produit agricole bas-normand.

L'objectif du LVBN : gérer la branche comme une entreprise, atteindre les objectifs de la planification par une gestion régionale souple et réaliste.

Citer ce document / Cite this document :

Solignac-Lecomte François. L'Association interprofessionnelle pour l'élaboration d'une politique concertée lait-viande en Basse-Normandie. In: Économie rurale. N°84, 1970. La région, image ou réalité ? pp. 43-48;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1970.2102>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1970_num_84_1_2102

Fichier pdf généré le 08/05/2018

UNE EXPÉRIENCE INTERPROFESSIONNELLE
AU NIVEAU RÉGIONAL :

L'ASSOCIATION INTERPROFESSIONNELLE
POUR L'ÉLABORATION D'UNE POLITIQUE CONCERTÉE
LAIT-VIANDE
EN BASSE-NORMANDIE

par François SOLIGNAC-LECOMTE

Directeur de l'A.N.E.R.A., Caen

L'Association LVBN répond à la nécessité d'un cadre interprofessionnel pour une action régionale basée sur la complémentarité du lait et de la viande, qui représentent ensemble 87 % du produit agricole bas-normand.

L'objectif du LVBN : gérer la branche comme une entreprise, atteindre les objectifs de la planification par une gestion régionale souple et réaliste.

An interprofessional experiment at the regional level : the interprofessional Association for the setting up of a milk and meat policy for lower Normandy (LVBN Association)

Meat and milk provide 87 % of the value of farm production in the Basse Normandie region. The LVBN Association regroups all concerned in order to discuss decisions, to plan development, to manage the various firms and farms concerned as if they one firm.

L'expérience entreprise en Basse-Normandie depuis quelques mois est née grâce à la convergence d'un certain nombre de faits et de situations particuliers à la région. Il ne saurait être question d'en tirer la

matière d'une théorie de l'organisation interprofessionnelle régionale, ni d'en faire l'énoncé d'un modèle d'organisation à promouvoir dans d'autres régions.

**QUELQUES DONNEES
SUR LA BASSE-NORMANDIE**

Certaines caractéristiques de la région peuvent éclairer l'action entreprise : les unes tiennent à sa configuration et à ses activités, les autres aux structures et aux hommes qui les animent.

Constituée de trois départements (Calvados, Manche et Orne), la Basse-Normandie est une petite région relativement homogène ; elle se définit par sa faible urbanisation et la place prépondérante de l'agriculture qui emploie encore le tiers de sa population active. Cette agriculture est elle-même globalement très spécialisée puisque le lait et la viande constituent 87 %

du produit agricole. L'absence de grands centres de consommation dans la région influence très directement les types de fabrication et les modes de commercialisation des produits issus du lait et de la viande et cela constitue un facteur supplémentaire de l'homogénéité régionale.

Les structures régionales professionnelles et interprofessionnelles se signalent par leur ancienneté et leur efficacité. Les organisations agricoles : Chambres d'Agriculture, Syndicalisme aîné et jeune, sont regroupées au niveau régional. Il en est de même des transforma-

teurs laitiers, coopératives et industries privées. Les Centres interprofessionnels laitiers départementaux sont eux-mêmes réunis au sein d'un Centre régional où depuis plusieurs années s'élaborent la fixation mensuelle d'un prix régional du lait et divers accords dont ceux de paiement à la qualité.

En matière de promotion, le Centre régional de propagande laitière et le Comité régional normand d'expansion et de promotion agricoles et alimentaires ont déjà une longue expérience dans un domaine difficile surtout au niveau d'une région. Enfin, il existe depuis plus de cinq ans avec l'Association Normande d'Économie Rurale Appliquée, un bureau d'études professionnel auquel les organisateurs agricoles ont l'habitude de recourir et qui offre une structure en place susceptible d'aider aux lancements de nouvelles études même si comme ce fut le cas elles sont à mener dans une organisation différente.

Historique

Entre les mois de février et d'octobre 1968, quatre-vingt leaders régionaux se sont réunis, soit en commissions spécialisées, soit ensemble, pendant 18 journées pour faire l'analyse des problèmes posés par l'avenir du lait et de la viande dans la région. Les convocations pour ces réunions très informelles émanaient conjointement des présidents des principales organisations régionales, leur animation avait été confiée à la SARES et le secrétariat était assuré par l'A.N.E.R.A. La presque totalité des personnes concernées a pris part les 23 et 24 octobre 1968 à une session de synthèse dont les décisions sont à l'origine de l'action qui se déroule actuellement.

Ces décisions concernent les principes fondamentaux de l'action, les structures de l'Association, son programme et ses méthodes. Cette phase préparatoire revêt une importance particulière dans l'ensemble de l'opération. Elle était possible grâce aux conditions générales rappelées en introduction et elle a permis d'effectuer le travail actuel.

Les principes fondamentaux

Les participants à la session de synthèse ont d'abord constaté l'intérêt de leur réflexion commune et conclu qu'il n'était pas question de s'en tenir à cette phase d'analyse. Aussi ont-ils décidé de poursuivre en donnant un caractère plus formel à leur action et c'est ainsi que la création de l'Association Interprofessionnelle pour l'élaboration d'une politique concertée lait-viande en Basse-Normandie fut envisagée.

Le titre un peu long de cet organisme permet d'énoncer les trois principes fondamentaux qui la justifient. Ce sont l'interprofession, la région et la complémentarité lait-viande.

1° En matière de réflexion, de prévision, de choix d'objectif et d'organisation pour les atteindre, rien ne peut valablement être fait en dehors d'un cadre interprofessionnel. L'interprofession qui existe déjà dans certains domaines et qui s'emploie à résoudre des problèmes de conjoncture doit s'étendre à d'autres produits et devenir le cadre naturel de tous travaux ayant une portée à moyen et long terme.

Production, transformation, commercialisation et distribution sont les différents plans d'une même chaîne. Quelles que soient les concurrences normales qui peuvent s'exercer entre elles dans la vie économique de chaque jour, le progrès de chacune dépend de la volonté commune d'atteindre des objectifs à plus long terme fixés ensemble.

2° La région est le niveau géographique le mieux adapté à l'exercice de cette démarche globale. Dans l'Europe qui ne peut que s'affirmer comme un vaste marché ouvert à tous, les régions se présentent comme des unités concurrentes à la manière des entreprises. Les impératifs de la spécialisation et de la concentration sont tels qu'une entreprise isolée située dans une région en crise ou tournée vers d'autres objectifs que les siens ne pourra pas, quel que soit son dynamisme, s'imposer dans son domaine.

C'est donc dans le cadre de la région que toutes les entreprises œuvrant sur le même produit à des niveaux d'élaboration différents, pourront se sauver et progresser.

3° Le lait et la viande sont les deux principales productions qui représentent à elles seules 87 % du produit de l'agriculture bas-normande. Ce sont aussi des produits qui connaissent aujourd'hui des difficultés et ce sont surtout des productions complémentaires. L'équilibre lait-viande constitue donc au niveau régional, un but qui doit satisfaire aux intérêts de tous ceux qui s'emploient dans les professions concernées par l'un ou l'autre.

Les structures de l'association

Il n'est pas nécessaire de passer en revue tous les aspects du fonctionnement administratif de l'Association qui est régie par la loi de 1901. Mais il importe de mentionner deux points particuliers concernant la composition du Conseil et l'existence du Bureau administratif.

Le conseil d'administration est composé d'organismes régionaux qui sont les éléments constitutifs de l'Association. Les sièges, au nombre de 20, sont répartis à parité entre la production et les autres secteurs.

Les membres sont : la Chambre régionale d'agriculture, la Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles, le Centre régional des jeunes agriculteurs, les S.U.A.D. de Basse-Normandie, la Fédération régionale des coopératives laitières, l'Union des industriels laitiers de Basse-Normandie, l'Union des S.I.C.A. et les Syn-

dicats régionaux des marchands de bestiaux, de la boucherie en gros et de la boucherie et charcuterie de détail.

L'Administration régionale de l'agriculture est invitée régulièrement aux séances du conseil d'administration en la présence de MM. les Ingénieurs généraux. Enfin les présidents des Centres départementaux interprofessionnels laitiers sont de droit présents aux réunions du conseil.

Le Bureau administratif est constitué, autour du secrétaire général de l'Association, de 5 directeurs des principales organisations régionales, membres du conseil et d'un représentant des Caisses de crédit agricole. Cette équipe de sept personnes assurent le fonctionnement de l'ensemble et chacun de ses membres participe à l'animation d'un secteur qui relève plus directement de ses compétences. L'efficacité de l'opération dépend beaucoup de cette équipe dont les membres, très soudés, apprennent ainsi à connaître les problèmes des uns et des autres ; par ailleurs ils assurent la liaison avec les Conseils d'administration et leurs propres organismes qui sont ainsi au courant de l'avancement des travaux et des décisions qu'ils supposent. A l'expérience, il apparaît qu'un homme seul ne saurait apporter dans une telle entreprise les mêmes services que ce bureau administratif dont la région ne se passerait que difficilement maintenant qu'il existe.

Le programme de l'association

Dans un temps volontairement limité à deux ans, l'Association doit élaborer les dossiers nécessaires aux choix économiques et politiques des responsables de chaque secteur professionnel. Tous les aspects qui méritent un éclairage particulier ont été regroupés pour fournir la matière de quatre grands dossiers :

- le modèle régional de la branche lait-viande incluant la production et la transformation,
- le dossier « Marchés »,
- le dossier « Milieu humain »,
- le dossier « Relations interprofessionnelles ».

Le modèle de la branche lait-viande

Le modèle qui sera sans doute le premier de ce genre écrit en France constitue la pièce maîtresse du dispositif technique à mettre en place pour réaliser les objectifs de l'Association. Il est conçu au niveau régional par agrégation de modèles d'entreprises qui représentent d'une part les différents types d'exploitations agricoles et d'autre part les divers ateliers de transformation du lait et de la viande que l'on peut rencontrer d'ici 1975. Pour tous les niveaux, depuis celui de l'exploitation jusqu'à celui de la région, ce modèle représente un outil de prévision, un moyen de tester les influences des mesures extérieures et la garantie d'une cohérence dans la recherche de la comptabilité globale.

Le dossier « marchés »

Pour choisir une politique de production et de transformation, il est indispensable d'être éclairés sur les débouchés potentiels aussi bien dans le présent que dans l'avenir. A cette fin, il sera constitué une documentation permanente sur la question, et des hypothèses de marché en quantité et en valeur seront élaborées pour l'horizon 1975. Elles constitueront les contraintes de sortie du matériel régional.

Le dossier « milieu humain »

Bâtir une politique sur des critères seulement économiques, sans se soucier de l'accueil que pourraient lui réserver ceux qui auront à la mettre en œuvre serait d'une inutilité évidente.

C'est pourquoi, des travaux essentiels porteront sur l'adaptabilité du milieu et les conséquences sociales des choix économiques. Leurs résultats devront se présenter sous une forme permettant de les inclure indirectement dans le modèle régional.

Le dossier « relations interprofessionnelles »

Le principe même de l'action entreprise étant la concertation interprofessionnelle, il a paru indispensable de rechercher les moyens de créer les conditions de relation les plus efficaces entre les agents économiques en cause.

Tous les problèmes qui se posent à la charnière production-transformation font l'objet d'études et de propositions très concrètes pour les résoudre dans le sens d'une plus grande efficacité de l'ensemble.

Les méthodes de travail

La préparation de dossiers aussi spécialisés aurait pu se concevoir en les confiant totalement à des bureaux d'études ou à des techniciens. Cette méthode a été écartée dès le départ et on a retenu la mise en place de groupes de travail appelés ateliers qui sont au nombre de neuf.

Ils s'occupent respectivement de la production, de la transformation du lait, de la transformation de la viande, de la commercialisation du lait, de la commercialisation de la viande, des contraintes humaines, des relations interprofessionnelles dans le secteur du lait, des relations interprofessionnelles dans le secteur viande, des conséquences sociales des choix économiques (structures agricoles, enseignement etc...).

Ces ateliers sont constitués de responsables des différentes professions et de techniciens travaillant chacun dans le domaine de leurs principales compétences. Ils sont animés par des membres du personnel administratif des organismes engagés dans l'action L.V.B.N.

Pour l'écriture des modèles qui suppose à la fois des compétences particulières et beaucoup de temps, il a

été créé une équipe de trois ingénieurs qui sont aidés dans leur tâche par les apports de tous les techniciens de la région et par la contribution des chercheurs du Laboratoire d'Economie Rurale de l'I.N.R.A.-Gri-gnon.

Cette formule de travail en ateliers a déjà porté ses fruits et se révèle d'une grande richesse. Avant tout, elle a permis d'entraîner le processus de réflexion de près de 250 personnes appartenant à toutes les professions engagées. Par ailleurs, elle permet aux études d'intégrer sans attendre toutes les modifications qui se produisent dans la vie économique et sociale de la région. Enfin, elle permet un rapprochement des hommes qui ont à travailler ensemble et il est fréquent de constater qu'à l'occasion des réunions sont amorcées des discussions qui débouchent plus tard dans d'autres enceintes.

Les ateliers ont désormais pris l'habitude de travailler sur deux plans :

- le contrôle et l'enrichissement de l'étude qui leur revient,
- la mise en libre discussion des projets concernant l'évolution des organismes et de leurs méthodes de travail.

L'efficacité de l'Association avant même la fin des études vient essentiellement de cette seconde forme d'activité.

Les premiers résultats

La présentation des résultats de l'Association L.V.B.N. est et sera toujours une tâche délicate. Actuellement, le temps d'activité est bref mais déjà on peut s'apercevoir que l'Association joue le rôle d'un catalyseur permettant aux organisations professionnelles et aux entreprises de progresser plus vite qu'autrefois.

Elles n'en demeurent pas moins seules responsables de leurs actions et L.V.B.N. ne saurait faire état des résultats qui ne sont pas directement de son fait. Bien entendu, il importe peu de savoir qui réalise en dernier ressort puisque l'essentiel est atteint lorsque la région progresse sur la voie de l'efficacité et de la compétitivité.

Le premier mérite de l'Association L.V.B.N. est d'avoir créé un climat et des occasions de dialogue qui rapprochent les hommes et les organismes.

Les travaux de l'atelier « Production » par exemple ont conduit à une mise en commun de toutes les références détenues par les techniciens des organismes du développement. Des équipes techniques interdépartementales se sont ainsi formées au sein ou en dehors de l'Association.

L'idée d'un programme unique de développement agricole au niveau régional s'impose à tous et les structures pourront suivre dans de très brefs délais. Cette

cohésion des moyens en hommes et en références constitue une chance unique et une garantie de plus grande efficacité.

Les études de l'atelier « relations interprofessionnelles-lait » ont permis d'avancer très rapidement dans de nombreux domaines aussi différents que l'harmonisation des zones de collecte, la politique régionale de défense sanitaire, le choix d'une formule pour l'analyse des échantillons de lait, la mise au point d'un accord sur le paiement à la qualité etc...

Tous ces aspects sont envisagés sous l'angle du meilleur service rendu pour le coût le plus faible. A condition de bien vouloir remettre en cause ses habitudes et un peu de son amour propre, chacun trouve, dans l'étude des problèmes en commun, la voie d'une amélioration profitable au plus grand nombre.

Conclusion

Cet état d'esprit constitue à la fois un résultat important pour la première année de travail, et la meilleure chance de réussite dans l'avenir.

Au fur et à mesure que les activités de l'Association se développent, son véritable objectif se précise. Partis de l'idée d'un plan à établir après deux années d'études, les promoteurs de L.V.B.N. en sont arrivés à concevoir leur tâche comme la création des conditions pour que la branche lait-viande de Basse-Normandie se gère à la façon d'une entreprise. Plus souple, plus difficile et pourtant plus réaliste, la notion de gestion de la région remplace sans la supprimer celle de planification.

Il en résulte trois grandes missions qui recouvrent les tâches déjà présentées :

- 1° Créer et développer l'esprit d'appartenance à une région - entreprise chez tous ceux qui disposent d'un centre de décision à quelque niveau qu'il soit.
- 2° Forger les outils nécessaires pour faire de la gestion régionale à ce titre le modèle en cours d'élaboration représente une pièce maîtresse du dispositif à mettre en place.
- 3° Former les hommes, techniciens et responsables qui doivent s'initier à la gestion régionale avant d'en assumer pleinement les charges.

En cette matière tout est neuf et l'imagination compte plus que tout autre qualité. Devant un problème nouveau il faut inventer des solutions nouvelles.

Depuis quelques années, les responsables des grandes entreprises ont imaginé puis perfectionné le management ; l'expérience L.V.B.N. se présente comme la première d'une nouvelle série pour jeter les bases du « management régional ».

DISCUSSION

R. Philogène. — Dans le processus mis en œuvre, a-t-on fait appel à la collaboration des ingénieurs d'agronomie et des professeurs de l'enseignement agricole ?

F. Solignac-Lecomte. — D'une façon générale les différents services de l'administration de l'Agriculture sont associés aussi étroitement que possible aux travaux de l'Association. Au niveau du Conseil d'administration, l'Ingénieur général d'agronomie est invité à toutes les réunions comme l'Ingénieur général du Génie rural, des Eaux et des Forêts.

Dans les ateliers qui sont très ouverts et où chacun s'inscrit selon ses goûts et ses aptitudes, on note la présence des ingénieurs départementaux d'agronomie qui sont tenus au courant de l'avancement de tous les travaux. Les professeurs de l'enseignement agricole qui le souhaiteraient, pourraient également prendre part aux travaux de tel ou tel atelier. Certains d'entre eux ont d'ailleurs accompagné leur directeur d'établissement lors de réunions consacrées à la présentation des premiers résultats.

P. Rouveroux. — Si d'autres expériences analogues sont entreprises dans d'autres régions, prévoyez-vous une coordination des actions ?

F. Solignac-Lecomte. — Il est difficile de répondre dès maintenant car le problème ne se pose pas et ne saurait présenter un caractère d'envergure avant quelques années. Par ailleurs, si l'on peut envisager des échanges au niveau des méthodes et des techniques, la finalité d'une telle action, qui vise à l'amélioration de la compétitivité sur un marché européen libéral où les régions sont en concurrence, ne s'accorde pas facilement avec l'idée d'une coordination.

M. Costes. — Le titre de l'Association pour l'élaboration d'une politique concertée lait-viande en Basse-Normandie assigne pour but à l'association l'élaboration d'une politique lait-viande, et non l'étude des branches lait-viande en Basse-Normandie.

A quel moment et comment concevez-vous l'élaboration de cette politique concertée, une fois les rapports des ateliers remis ?

Quel genre de politiques comptez-vous élaborer ?

Par quelles autorités administratives seront-elles promues ?

F. Solignac-Lecomte. — D'une façon trop schématique, les promoteurs de cette action avaient prévu une phase d'étude de deux ans puis une phase de choix, c'est-à-dire de définition d'une politique et enfin une phase d'application de cette politique.

La réalité est différente dans la mesure où l'on ne peut pas reporter à deux ans les décisions qui s'imposent et où finalement une politique s'élabore peu à peu dès la phase de recherche, de réflexion et de proposition. Il serait effectivement plus exact de parler de politiques au pluriel puisque les domaines concernés sont nombreux et variés allant de l'orientation des producteurs à la formation ; à moins que la véritable idée politique qui se dégage non pas des études mais des actions qui les prolongent ne soit finalement la concertation.

La mise en application dépend certes des autorités administratives et c'est la raison pour laquelle elles sont associées très étroitement aux études des ateliers et aux délibérations du Conseil d'administration ; mais il ne faut pas négliger la capacité en cette matière des organisations professionnelles et interprofessionnelles lorsqu'elles agissent de façon concertée. Le développement suppose de prendre conscience de ce que l'on peut faire par soi-même et d'agir en conséquence, ainsi l'opération L.V.B.N. est-elle une expérience de développement régional ?

M. Mangon. — Est-il prévu une participation des agriculteurs à l'opération en cours ? Quand cela doit-il se réaliser ? Comment ?

F. Solignac-Lecomte. — Bien entendu, les agriculteurs sont des centres de décision dont dépend en majeure partie la réussite de l'opération, aussi convient-il de les associer dès la phase de recherche et de réflexion pour assurer l'adhésion du plus grand nombre possible aux mesures qui seront retenues.

En dehors de la participation d'une centaine d'entre eux aux ateliers, il a été préparé et mis en application un programme d'information qui prévoit des sessions décentralisées dans les régions naturelles (200 participants agriculteurs) et la publication d'une note mensuelle pour près de 1.500 responsables locaux. L'ensemble de ce volet information-participation repose sur la mise en place de relais pour atteindre le plus grand nombre d'agriculteurs.

M. Grosset-Grange. — Quelles sont les ressources financières de l'association L.V.B.N. ?

F. Solignac-Lecomte. — Les dépenses de l'Association sont couvertes par des participations des organismes régionaux pour les deux tiers et par celles de l'Etat (F.O.R.M.A. et A.N.D.A.) pour un tiers. Au sein de la région, les principaux organismes qui financent, sont les Centres Interprofessionnels laitiers, les Caisses Régionales de Crédit Agricole, les Chambres d'Agriculture, la Fédération Régionale des Syndicats d'Exploitants Agricoles et tous les Syndicats professionnels représentés au sein du Conseil d'administration.

Ch. Touzan. — Dans quelle mesure l'étude entreprise par l'association « L.V.B.N. » s'intègre-t-elle dans les travaux de préparation du VI^{ème} Plan ?

F. Solignac-Lecomte. — Les travaux de l'Association visent à l'établissement d'une politique agricole régionale qui est nécessaire en dehors de la procédure et des impératifs du VI^{ème} Plan. Ceci dit, les études qui seront menées dans ce cadre ne sauraient être faites à nouveau dans d'autres instances et serviront donc très directement à la préparation du VI^{ème} Plan.

Ch. Touzan. — L'évolution des structures d'exploitation a-t-elle été étudiée en fonction des données démographiques ? Si oui, comment ?

F. Solignac-Lecomte. — Les problèmes de structures sont étudiés dans le cadre de l'Atelier IX qui contrôle des travaux d'ordre statistique et prévisionnel en même temps qu'il

contribue à la coordination des actions menées par les instances professionnelles chargées des structures, en premier lieu des A.D.A.S.E.A.

M. Spindler. — Vous établissez des modèles d'exploitation, s'agit-il d'un modèle unique ou de plusieurs modèles pour une région donnée ?

Ces modèles sont-ils établis pour les conditions actuelles ou pour un horizon 1975 par exemple ? Dans ce dernier cas, sont-ils établis en fonction de différentes hypothèses (rapports de prix par exemple) ?

J.-C. Tirel. — Les modèles de production établis dans le cadre des premiers travaux de l'Association Lait-Viande Basse-Normandie sont des « modèles polyvalents d'exploitation » qui ont pour particularité une grande souplesse d'adaptation, ce qui les rend utilisables tant au niveau d'exploitations, types représentatifs d'une classe assez large de dimensions. Ceci est obtenu grâce à l'introduction d'une gamme très étendue de techniques de production, permettant une souplesse très grande dans le choix des équipements nécessaires. Le modèle établi pour la plaine de Caen par exemple, permet de générer des systèmes de production pour des exploitations de 20 à 120 ha. Compte tenu de la relative homogénéité de la Basse-Normandie, on peut considérer que 6 ou 7 modèles polyvalents suffiront à étudier les problèmes des principaux types d'exploitation de la Région de Programme.

Les résultats de ces modèles ne seront utilisés que pour la représentation du sous-secteur évolutif de l'agriculture ;

l'un des buts de l'Etude du Milieu est de définir les frontières de ce sous-secteur. Pour les modèles on a donc choisi d'utiliser des coefficients correspondant à l'utilisation de techniques déjà expérimentées mais dont la diffusion n'est encore parfois qu'assez limitée. Le problème des prévisions de prix à l'horizon 1975 ne se pose pas au niveau de l'utilisation des modèles d'exploitation, mais ne prendra toute son importance qu'au niveau du modèle régional. En ce qui nous concerne pour l'instant, le but n'est pas de déceler le système optimal pour tel ou tel type d'exploitation, ce qui n'aurait strictement aucun sens, mais de recenser le plus grand nombre de systèmes de production efficaces sur le plan de l'utilisation des différentes ressources et qui seraient susceptibles de revêtir un intérêt particulier dans telle ou telle conjoncture conditionnelle, c'est-à-dire de se révéler « optimal » par rapport à un jeu d'hypothèses retenu pour l'exploitation du modèle régional. Pour générer cette gamme de systèmes, une technique serait évidemment de faire varier les rapports de prix au niveau des modèles d'exploitation ; mais on peut tout aussi bien, pour constituer cet ensemble, jouer sur certaines contraintes imposées directement ou indirectement aux productions.

Enfin, n'oublions pas que si à l'issue des premiers travaux une conjoncture apparaît plus probable que d'autres, il sera toujours possible, selon le processus de la décomposition des programmes linéaires, de revenir au niveau des modèles d'exploitation et ce, jusqu'à ce qu'il n'existe plus de systèmes de production nettement plus avantageux que ceux jusqu'alors retenus.